



LE STERENN

MJC TREGUNC

**Courrier à l'attention de l'ensemble
des parents d'enfants de 6 ans et plus
fréquentant l'ALSH de Trégunc**

Objet : Type de masques à porter à l'ALSH de Trégunc dans le cadre du protocole sanitaire national.

Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, le nouveau protocole sanitaire renforcé exige que les élèves portent des masques chirurgicaux ou des masques tissus « grand public » de catégorie 1.

De même que pour l'éducation nationale dont vous avez probablement reçu un courrier similaire, les masques « faits maison » ou des masques « grands publics » de catégorie 2 beaucoup moins filtrants **ne seront désormais plus autorisés à compter du 8 février 2021.**

Les masques « grand public » de catégorie 1 sont disponibles dans le commerce et vous pouvez les identifier grâce à leur niveau de filtration indiqué sur la notice ou sur l'étiquette. Le fabricant doit attester d'un niveau de filtration supérieur à 90 % pour les particules de 3 microns émises par la personne portant le masque tout au long de son utilisation.

Je vous remercie de bien vouloir équiper votre enfant de l'un de ces types de masque avant le 8 février 2021 et de l'amener avec un masque de ce type et d'en prévoir également un en réserve.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,